



6^{ème} ÉCOLE D'ÉTÉ DES JEUNES DE L'ARE 2007
Exeter, Devon, Royaume-Uni
du 26 au 31 août 2007

Les jeunes et le développement durable dans les régions d'Europe

INFORMATIONS PRATIQUES

1. **FRAIS D'INSCRIPTION**

Des participants de l'École d'été des Jeunes sont nommés pour participer en tant que futurs Jeunes Ambassadeurs de l'ARE dans l'École d'été des Jeunes par leur autorité régionale. L'autorité régionale payera donc les coûts d'enregistrement au nom du participant.

Les coûts d'enregistrement suivants s'appliquent pour l'École d'été des Jeunes 2007 :

RÉGIONS MEMBRES DE L'ARE

Pour les participants des nouveaux Etats-membres de l'UE et des états non-membres de l'UE :

280 Euros (190 GBP)

Pour les participants en provenance de l'ancienne l'UE-15, Norvège et Suisse

300 Euros (200 GBP)

RÉGIONS NON-MEMBRES DE L'ARE

Pour les participants des nouveaux Etats-membres de l'UE et des états non-membres de l'UE :

300 Euros (200 GBP)

Pour les participants des états de l'ancienne l'UE-15, de Norvège et de Suisse

320 Euros (215 GBP)

Les frais d'inscription couvrent :

- l'hébergement pour les 5 nuits du dimanche 26 août au vendredi 31 août
- les repas
- les transferts sur place
- les documents de travail
- le programme social
- les frais bancaires

Veillez noter qu'en raison du nombre limité de places, nous ne pouvons accepter que deux participants au maximum par région.

2. LE VOYAGE

Les participants sont priés d'organiser leur voyage jusqu'à Exeter. Les frais correspondants sont à leur charge. Des transferts seront organisés le dimanche 26 août et le vendredi 31 août pour les aéroports de Bristol et d'Exeter ainsi que la gare St David's à Exeter. Les horaires des transferts seront établis sur la base des heures d'arrivée et de départ des participants.

Il y a 4 possibilités pour arriver à Exeter :

- (i) par l'Aéroport d'Exeter: <http://www.exeter-airport.co.uk/site>
(L'aéroport d'Exeter est desservi par la compagnie low-cost Flybe (www.flybe.com))
- (ii) par l'Aéroport de Bristol: <http://www.bristolairport.co.uk/>
- (iii) par l'Aéroport de Plymouth et puis par train jusqu'à la gare St David's à Exeter :
<http://www.plymouthairport.com/>
- (iv) par les aéroports de Londres et puis par train jusqu'à la gare St David's à Exeter :
Aéroport de Heathrow: <http://www.heathrowairport.com/>
Aéroport de Gatwick: <http://www.gatwickairport.com/>
Aéroport de Stansted: <http://www.stanstedairport.com/>

Trains: <http://www.firstgreatwestern.co.uk/>

Veuillez noter que les participants sont responsables de l'obtention, le cas échéant, de leur(s) visa(s). Dans ce contexte, le secrétariat de l'ARE peut établir et transmettre les lettres d'invitation nécessaires. Etant donné que les conditions de visa peuvent changer, les participants sont invités à les vérifier soigneusement avant de venir à l'École d'été des Jeunes.

3. HEBERGEMENT

L'hébergement sera fourni pour les 5 nuits du 26 au 31 août (**veuillez noter le changement par rapport aux années précédentes: l'hébergement NE COUVRE PAS la nuit du vendredi**). Les participants seront logés dans une résidence pour étudiants à Exeter, dans des chambres double ou simple.

L'ARE ne peut pas prendre en charge les éventuelles nuits supplémentaires. Toutefois, la région hôte essaiera de réserver ces nuitées pour vous si vous arrivez plus tôt ou partez plus tard. Etant donné que ces réservations se feront en fonction de la disponibilité des chambres, les participants sont invités à indiquer au secrétariat le plus tôt possible leurs besoins en nuitées supplémentaires afin d'éviter toute déconvenue. Le paiement des nuits supplémentaires sera demandé aux participants à leur départ de la résidence.

4. LANGUES

Veuillez noter que la langue de travail de l'École d'été des Jeunes sera l'anglais. Tous les participants doivent avoir un niveau d'anglais suffisant afin de pouvoir activement participer à cet événement.



5. ANNULATION DE LA PARTICIPATION

Pour toute annulation intervenant avant le 1er août 2007, 25% du paiement seront remboursés. Pour toute annulation après le 1er août, aucun remboursement ne sera possible.

6. PAIEMENT

Les frais sont à régler exclusivement par virement bancaire en Euro ou £ sterling. Votre inscription sera confirmée après réception du paiement. Le montant total devra être transféré au compte bancaire suivant :

Bénéficiaire	Devon County Council
Adresse du Bénéficiaire	Devon County Council County Hall - Topsham Road Exeter EX2 4QW Royaume-Uni
Nom et adresse de la Banque	Barclays Bank PLC 3 Bedford Street Exeter EX1 1LX Royaume-Uni Code bancaire: 20-30-47 N° de compte: 10050040
N° IBAN	GB90 BARC 2030 4710 0500 40
Code SWIFT	BARCGB22

Veillez indiquer le nom du participant en effectuant le paiement.

7. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Martin Mühleck
Assemblée des Régions d'Europe
6, rue Oberlin
F-67000 Strasbourg, France
Tél: 0033 3 88 22 74 47
Fax: 0033 3 88 75 67 19
e-mail: m.muehleck@a-e-r.org

